

Familles logées 2010 :

D'octobre 2009 à novembre 2010, nous avons relogé **11 familles** (ou personnes seules) relevant du PDALD (Plan Départemental d'Action pour le Logement des Populations Défavorisées) et toutes dans des situations difficiles.

Cinq dans le parc de la Foncière Habitat et Humanisme

- Un homme seul en rupture familiale, dans un T1bis à Selongey.
- Un homme seul hébergé en foyer après une longue période d'errance, dans un T1bis à Selongey.
- Une femme seule avec ses 2 bébés (jumeaux) suite à une séparation difficile, dans un nouveau logement Foncière, un beau T3 dans un quartier bien situé.
- Un couple avec 4 enfants hébergés dans un T2 par de la famille, dans un pavillon situé dans une commune très calme à la périphérie de Dijon.
- Un couple avec 4 enfants (dont un nourrisson de quelques jours) hébergés en foyer depuis quasiment 2 ans, dans un grand T4 à Talant.

Six dans des logements mis à disposition par des propriétaires privés

- Un homme seul hébergé en foyer, logé dans un T1 en location/sous-location à Dijon.
- Un homme seul en errance, dans un nouveau T1 en centre ville pris en mandat de gestion.
- Un couple avec un jeune enfant trisomique en procédure d'expulsion (suite au licenciement économique de Monsieur), dans un T3 pris en mandat de gestion à Dijon.
- Une femme seule avec son jeune garçon hébergés par de la famille suite à une rupture conjugale, dans un grand T2 pris en mandat de gestion à Quétigny
- Une femme seule hébergée en foyer depuis 3 ans suite à un divorce, dans un nouveau T1 en centre-ville pris en mandat de gestion.
- Une femme seule avec 2 enfants logés temporairement sans droit ni titre, dans un nouveau T3/T4 pris en mandat de gestion à Chenôve dans une copropriété bien située.

Aidez-nous à loger décemment d'autres personnes en difficulté : rejoignez nous !

BULLETIN DE SOUTIEN

OUI, je soutiens l'action d'Habitat et Humanisme pour le logement des personnes en difficulté

Je verse ma cotisation de 20 €

J'adresse aujourd'hui un don de : (Mon don me donne droit à une déduction fiscale (*)

20 € 30 € 45 € 80 € autres

Mes coordonnées :

Nom

pre nom.....

Adresse.....

Code postal.....VilleTelephone.....

Je souhaite recevoir une information sur les placements solidaires en faveur d'H & H

Je pourrais intervenir comme bénévole pour

Je peux mettre à disposition un logement locatif

(*) Mon don et ma cotisation me donnent droit à une réduction d'impôt égale à 75% de la somme versée dans la limite de 521 € (en 2011) et de 66 % pour la partie supérieure (dans la limite de 20% de mon revenu imposable.)